



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 67145

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème de contamination du VIH chez les migrants lors de leur séjour sur le territoire. Une étude révèle que les hommes et les femmes de cette communauté sont deux à trois fois plus touchés par le virus que les Français. Il semble donc évident que la population migrante manque d'information, de protection et de prise en charge thérapeutique. Aussi, il considère que cette situation requiert l'intervention de l'Etat afin qu'une campagne d'information auprès de ce public facilite l'accès aux soins et lutte contre la discrimination.

Texte de la réponse

Le nombre de nouveaux cas de sida dans la population étrangère vivant en France n'a pas connu la diminution enregistrée dans la population française. Après une augmentation du nombre de cas entre 1999 et 2000, il est observé au 1er semestre 2001 une baisse de 12 % chez les femmes, mais une augmentation de 18 % chez les hommes, en proportion des cas de sida. Les données existantes ne permettent cependant pas de préciser l'origine de la contamination qui peut avoir été antérieure à la venue en France. Il reste qu'une information appropriée sur l'intérêt d'un dépistage et d'un suivi médical précoces sont de nature à atténuer le retard au dépistage et à l'accès au traitement. Plusieurs programmes sont en cours dans cette perspective : information sur le dispositif législatif mis en place par la loi du 11 mai 1998 pour l'accès aux titres de séjour et de travail pour les personnes dont l'état de santé le nécessite, publication de brochures d'information sur le VIH traduites en 21 langues et diffusées gratuitement par le Comité français d'éducation pour la Santé (CFES) (plus de 200 000 brochures au cours de l'année 2001), campagnes d'information ciblées, privilégiant les modes de communication oraux communautaires (près de 5 000 cassettes audio ou vidéo des « Aventures de Moussa le taximan », agent de prévention humoristique et didactique, ont été diffusées au cours de l'année 2001). La plupart de ces outils d'information sont recensés dans un « catalogue » établi par le ministère de la santé et le CFES, remis à jour chaque année. Pour affiner cette communication, une étude a été demandée au CFES sur la consommation média des populations étrangères vivant en France. Par ailleurs, l'information « grand public » sur le VIH s'efforce de plus en plus de refléter la diversité culturelle des personnes vivant en France. Diverses actions sont également conduites en direction des professionnels de santé, telle la mise à disposition de prestations d'interprétariat dans les CDAG et les services hospitaliers de maladie infectieuse et la publication d'un numéro spécial d'une revue professionnelle sur la prise en charge des migrants atteints par le VIH. Depuis l'été 2001, une écoute en différentes langues étrangères (arabe, bambara, anglais, espagnol et russe) est proposée par Sida Info Service. Au total, 2,06 M EUR ont été consacrés au cours de l'année 2001 à des actions prévention sida spécifiques aux populations étrangères ou migrantes vivant en France.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67145

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5744

Réponse publiée le : 8 avril 2002, page 1927